

## La Loi Perben II

Par **Piper**, le **25/02/2007** à **11:16**

Bonjour,

Notre professeur de Droit nous parle beaucoup de la loi Perben II, j'ai cherché sur google mais je n'ai pas très bien compris à quoi elle correspondait.

Pourriez-vous me l'expliquer un peu mieux svp, merci.

[size=75:taxxgx8p][color=blue:taxxgx8p]Edit du titre pour la recherche et les archives -  
Stéphanie\_C[/color:taxxgx8p][size:taxxgx8p][color]

Par **sabine**, le **25/02/2007** à **11:19**

C'est la loi Perben II! link not found or type unknown wink

Par **Piper**, le **25/02/2007** à **11:25**

Désolée, j'ai corrigé

Par **Christine**, le **25/02/2007** à **12:42**

C'est la loi du 9 mars 2004.

Je sais pas si quelqu'un aura le courage de t'expliquer la loi Perben II en son entier car elle a profondément modifié presque tout le code de procédure pénale, mais aussi pas mal de textes du Code pénal aussi. Elle contient des centaines et des centaines de dispositions qui ont toutes été codifiées, c'est-à-dire insérées dans les Codes.

Et puis, c'est quel prof qui t'en parle ? Ton prof de DPG en L2, ton prof de procédure pénale de L3 ? un prof d'un autre cours (DPS, DPA, etc.)

Par **Piper**, le **25/02/2007** à **13:35**

En fait je suis en seconde année de capacité en droit via le CNED et le CAPEJ. J'étudie donc dans mon livre qui regroupe autant le code pénal que la procédure Pénal mais il est relativement ancien. J'entend par là qu'il s'arrête aux lois de 2000 voir maximum 2001.

Je ne vois finalement le prof de Droit qu'une fois par mois une séance d'1 h 30 en séance de regroupement.

Par **Nounoupoun**, le **25/02/2007** à **15:16**

Il faut que tu prennes un manuel plus récent. Très sincèrement.

Il t'en faut qui inclue la loi du 9 mars 2004 qui a changé pleins de choses (ex: le "plaider coupable" qui n'existait pas avant, des dispositions plus sévères pour la criminalité organisée ...)

Je te conseille de prendre le manuel le plus récent possible. Après cette loi PERBEN II il y a la loi sur la récidive de 2005 qui a son importance, mais bon c'est plus ciblée et donc plus facile à trouver sur le net, puis celle de janvier 2006 sur le terrorisme.

2000-2001, c'est trop vieux pour un manuel de pénal actuellement, sachant qu'il y avait déjà eu PERBEN I en 2002 il me semble ...

LE vrai nom de cette loi dite PERBEN II c'est "loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la Justice aux évolutions de la criminalité"

Par **Piper**, le **25/02/2007** à **19:52**

Aurais tu un titre à me conseiller ? car tous les titres suggérés dans le livre bien sûr ne sont plus actuels.

Par **bob**, le **25/02/2007** à **20:29**

En procédure pénale, le manuel de M. Fourment est pas mal. Je dis pas ça parce que c'était mon prof... Il est assez clair et synthétique. En pénal, il y'en a plein, choisis-en un qui soit récent

Par **Nounoupoun**, le **25/02/2007** à **22:52**

Pour une approche simple, efficace et claire il y a le livre de JC SOYER (il fait droit pénal et procédure pénale)

Sinon moi j'utilise celui de PRADEL en pénal mais il est vraiment très complet, trop même peu

être, tu risques de t'y perdre.

Peut importe je pense de qui il est, va à la FNAC ou n'importe ou, il y a pleins de manuels de

DP. Regarde juste la date d'édition Image not found or type unknown

Par **Piper**, le **25/02/2007** à **23:08**

Merci de vos conseils. En fait j'achete les livres de droit sur <http://www.lgdj.fr/auteur639/>